



CH-2010 Neuchâtel, OFS, KS

INFO

KS-02-2021

REKOLE®: NOUVEAUX CENTRES DE CHARGES OBLIGATOIRES

À partir des données de 2020, les centres de charges 21 et 40 sont obligatoires dans REKOLE®.

Informations à l'attention des instances chargées du relevé

Centre de charges 21: Laboratoire de cathétérisme cardiaque

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le centre de charges 21: «Laboratoire de cathétérisme cardiaque» est obligatoire dans REKOLE®.

Jusqu'à l'adaptation de l'application KS, les données qui y sont saisies doivent être imputées à la variable X2.01.30 «Centre de charges médical obligatoire».

Centre de charges 40: Psychologie

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le centre de charges 40: «Psychologie» est obligatoire dans REKOLE®.

Jusqu'à l'adaptation de l'application KS, les données qui y sont saisies doivent être imputées à la variable X2.01.30 «Centre de charges médical obligatoire».

Informations

www.statistique.admin.ch

Santé » Système de santé » Hôpitaux » Enquêtes » Statistique des hôpitaux » Aide aux utilisateurs

Lien direct: [Aide aux utilisateurs](#)

Commande de publications

Office fédéral de la statistique, Expédition

Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel

tél.: 058 463 60 60

Fax: 058 463 60 61, e-mail: order@bfs.admin.ch

Office fédéral de la statistique OFS

Edith Salgado

Espace de l'Europe 10, CH-2010 Neuchâtel

Tél. +41 58 46 36621, fax +41 58 46 36107

Edith.SalgadoValdivia@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch